

I - SYNTHESE

Un Séminaire-Atelier régional a regroupé à Bamako du 12 au 14 Juin 2006, dix pays africains membres de l'Association des Ombudsmän-Médiateurs (AOMF), à l'initiative de la Présidente de cette Association, Médiateur de la République du Mali, Madame DIAKITE FATOUMATA N'DIAYE.

Cette rencontre avait pour objet de définir la contribution de l'AOMF au projet de rapport du Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) qui doit être présenté au sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays francophones, en Septembre 2006, à Bucarest en Roumanie. D'où l'importance de la rencontre de Bamako à laquelle les Médiateurs ou leurs représentants, des pays suivants ont pris part :

- 1 - Burkina Faso
- 2 - Congo (Brazzaville)
- 3 - Côte d'Ivoire
- 4 - Djibouti
- 5 - Gabon
- 6 - Mali
- 7 - Maroc
- 8 - Niger
- 9 - Sénégal
- 10 - Tchad

La délégation ivoirienne conduite par le Médiateur de la Région du Zanzan, comprenait Monsieur Henri GOBA, Conseiller Technique du Médiateur de la République.

On a enregistré également la présence d'un expert de l'OIF, M. Gérard FELLOUS, venu présenter le projet de rapport dont il est l'auteur.

Le Médiateur de la République Française était représenté par son Directeur de Cabinet, Monsieur Christian LEROUX. Il convient de préciser que c'est la France qui assure le Secrétariat Permanent de l'AOMF.

La matinée du Lundi 12 Juin était consacrée au cérémonial d'usage. Ainsi, dans son propos introductif et de bienvenue, la Présidente de l'AOMF et Médiateur de la République du Mali, Madame DIAKITE FATOUMATA N'DIAYE, a indiqué qu'à l'occasion de ce séminaire-atelier, "il s'agit d'évaluer les actions menées aussi bien par l'AOMF en tant que réseau, que celles menées par les Institutions membres pour la mise en œuvre de la Déclaration de Bamako et la concrétisation des engagements contenus dans son programme d'action, plus particulièrement pour la consolidation de l'Etat de droit, la promotion d'une culture démocratique intériorisée et le plein respect des droits de l'Homme".

A la suite de la Présidente de l'AOMF, les Représentants des Régions Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale, sont intervenus pour tracer les grandes lignes de leur programme d'action.

Il s'agit, respectivement du Médiateur de la Région du Zanzan, Monsieur Lamine OUATTARA, Représentant le Médiateur de la République de Côte d'Ivoire et du Médiateur de la République du Congo, Monsieur MOUTO.

Pour sa part, en sa qualité de Président de la cérémonie d'ouverture du Séminaire, le Ministre malien de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Etat et des Relations avec les Institutions, Monsieur BADI OULD GANFOULD, a souhaité que "des synergies s'établissent avec le Médiateur de la République, dont le rapport annuel ainsi que les recommandations qu'il contient, sont un baromètre qui permet de mesurer la fiabilité de l'administration et de sa capacité à répondre aux attentes des citoyens".

Après quoi, les Médiateurs ont été invités à assister à une cérémonie de remise du prix Tombouctou Awards, au Président de la République du Mali, Monsieur AMADOU TOUMANI TOURÉ pour sa contribution en faveur de la

paix. Cette cérémonie qui s'est déroulée dans l'imposant auditorium du Centre International des Conférences, a eu lieu en présence de Madame Ellen JOHNSON SIRLEAF, Présidente de la République du Libéria.

Dans l'après-midi, les Médiateurs présents ont commencé la présentation de leurs communications sur un thème en relation avec l'objet du Séminaire-Atelier, à savoir "le rôle de leurs Institutions dans la promotion et la protection des droits humains".

Dans sa communication, le Chef de la délégation ivoirienne a notamment proposé l'institution d'une journée mondiale du Médiateur. Cette proposition a été approuvée à l'unanimité par l'ensemble des séminaristes.

La matinée du Mardi 13 Juin a servi à la poursuite de la présentation des communications des Médiateurs, à l'intervention du Représentant du Médiateur de la République Française et à l'exposé du rapport de l'expert de l'OIF.

Les débats qui ont suivi ont permis aux intervenants de lever les points d'ombre sur les expériences de leurs Institutions respectives.

Quant au projet de rapport de l'expert de l'OIF soumis à la validation des Médiateurs de la Région Afrique, il a été l'objet de critiques sans complaisance avant son adoption.

Ainsi, par exemple, le Représentant du Médiateur de la République de Côte d'Ivoire a demandé et obtenu la suppression pure et simple du passage évoquant encore l'OPREM alors que la Constitution de l'An 2000 a consacré l'Institution du Médiateur de la République qui rend caduc l'Organe Présidentiel de Médiation. Pour étayer son propos, il a joint en additif à sa communication, un extrait du texte de notre LOI FONDAMENTALE.

La troisième et dernière journée, celle du 14 Juin, a donné l'occasion aux Médiateurs d'exprimer leurs besoins en matière de formation et d'équipements informatiques.

Le Chef de la délégation ivoirienne a eu la lumineuse idée d'entrer en contact téléphonique avec l'Institution à Abidjan pour recueillir des éléments précis de réponse aux questions posées sur le sujet. Ce qui lui a permis de proposer :

- 02 candidats à la formation des Médiateurs grâce à un module géré par l'ENA de France ;
- 05 candidats à la formation des Collaborateurs des Médiateurs chargés des traitements et de la gestion des dossiers, qui pourrait être faite au Maroc ;
- une demande d'équipements dans les domaines de l'informatique (logiciels...) et de l'audiovisuel.

La cérémonie de clôture du Séminaire présidée tout comme celle de l'ouverture, par le Ministre malien de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Etat et des Relations avec les Institutions, Monsieur BADI OULD GANFOULD, a eu lieu dans l'après-midi, après l'adoption du rapport final assorti des recommandations et des motions (cf. Annexes) le tout présenté solennellement dans le cadre de la cérémonie.

A noter que les délégations ont été reçues en audience par le Premier Ministre, Monsieur OUSMANE ISSOUF MAÏGA.

II - CONCLUSION

- Les Séminaristes ont été réconfortés, une fois de plus, par la disponibilité tangible de l'OIF à accompagner les Institutions de médiation qui constituent aujourd'hui des instruments de

l'approfondissement de la démocratie et de l'Etat de droit, en plus de leur rôle en tant que mode alternatif de règlement des conflits.

- La délégation ivoirienne a eu le sentiment d'avoir fait œuvre utile en proposant l'institution d'une journée mondiale du Médiateur, qui contribuera efficacement, sans doute, à la promotion et au rayonnement de l'Institution. Ce sentiment a été renforcé par la prise en compte de cette proposition dans une recommandation invitant le Secrétaire Général de l'OIF à être le porte parole, à cet effet, des Médiateurs africains auprès des instances appropriées.
- Il convient, comme exprimé dans l'intervention du Chef de la délégation ivoirienne, de mettre rapidement en œuvre le programme d'action du Représentant de la Région de l'Afrique de l'Ouest, fonctions exercées par le Médiateur de la République de Côte d'Ivoire depuis le 4^e Congrès de l'AOMF tenu à Paris. Il y va de la crédibilité et de la réputation de notre Institution.
- Il faut souligner enfin l'esprit d'amitié, voire de convivialité qui a caractérisé le déroulement des travaux du séminaire-atelier de Bamako.

Fait à Abidjan, le 26 Juin 2006

Le Médiateur de la Région du Zanzan
Chef de délégation

Le Conseiller Technique

Lamine OUATTARA

Commandeur de l'Ordre National
l'Ordre du Mérite Ivoirien

Henri GOBA

Officier de